

La consommation de soins des masseurs-kinésithérapeutes (poste **masseurs-kinésithérapeutes**) et des orthophonistes, orthoptistes et pédicures-podologues (poste **autres auxiliaires médicaux**), s'élève au total à plus de 7,5 milliards d'euros en 2018 (tableau 1). Elle augmente de 3,3 % en valeur, soit en légère accélération (+0,2 point) par rapport à 2017. Cette hausse est entièrement portée par les volumes. Entre 2009 et 2018, ces soins ont progressé de 4,1 % par an en moyenne. Ces dépenses ont un poids limité (3,7 % en 2018, dont 3,0 % pour les seuls masseurs-kinésithérapeutes) dans le total de la consommation de soins et de biens médicaux (CSBM) et ne contribuent qu'à hauteur de 0,1 point à la croissance de cet agrégat en 2018.

Les soins de masso-kinésithérapie représentent 81 % des autres soins d'auxiliaires médicaux

La consommation de soins de **masso-kinésithérapie** qui s'élève à près de 6,2 milliards d'euros en 2018, progresse de 2,7 % en valeur comme en volume. Le dynamisme structurel des volumes de soins de masso-kinésithérapie est partiellement lié au vieillissement de la population. Sur le champ des assurés du régime général, les actes de rééducation ostéo-articulaire (AMS) représentent en effet 68 % de la consommation de soins de masso-kinésithérapie en 2018 (graphique 1). Ces actes, auxquels recourent les personnes âgées dépendantes, occupent une place de plus en plus importante dans la consommation de soins de masseurs-kinésithérapeutes (+5 points depuis 2009).

Fin 2016 (dernière année disponible), près de 88 000 masseurs-kinésithérapeutes exercent en France, dont 2 900 dans les départements et régions d'outre-mer (DROM). Près de 80 % d'entre eux exercent en libéral.

La hausse des soins d'orthophonistes est portée par la dynamique des volumes

La consommation de soins d'**orthophonie** s'élève à 1,1 milliard d'euros en 2018, soit 2,3 % de plus qu'en 2017. Cette hausse est entièrement portée par celle des volumes (graphique 2). Les prix sont en effet stables, en l'absence de revalorisation de la cotation de la lettre clé en 2018¹. Les soins d'orthophonie représentent 15,1 % du total des autres soins d'auxiliaires médicaux ; cette part progresse très légèrement depuis 2009. Fin 2018, plus de

26 000 orthophonistes exercent en France dont 800 dans les DROM (tableau 2). L'augmentation des effectifs en 2018 (+2,8 %) reste moins élevée que celle observée depuis plusieurs années (+3,3 % par an en moyenne entre 2009 et 2017). La grande majorité des orthophonistes exercent en secteur libéral : en métropole, c'est le cas pour 80,8 % d'entre eux. Cette profession est quasi exclusivement féminine (96,9 %).

Une forte accélération des soins d'orthoptistes

Les soins d'**orthoptistes**, qui s'élèvent à 0,2 milliard d'euros en 2018, progressent de 30,6 % en valeur et en volume. Cette progression exceptionnellement élevée résulte principalement de la hausse du nombre d'actes (portée notamment par la création de nouveaux actes comme par exemple la mesure de l'acuité visuelle et de la réfraction avec ou sans dilatation) et de leur revalorisation en 2018².

Fin 2018, plus 5 000 orthoptistes sont recensés en France métropolitaine et 130 dans les DROM. Les effectifs d'orthoptistes progressent de 5,1 % par an en moyenne entre 2009 et 2018. Comme pour les orthophonistes, il s'agit d'une profession essentiellement féminine (88,3 %).

Les dépenses de soins de pédicures-podologues progressent rapidement

Les soins de **pédicures-podologues** pris en charge par l'Assurance maladie représentent une dépense de 39 millions d'euros en 2018. En rapide progression, ils ont évolué en moyenne de 14,9 % par an depuis 2009, leur dynamisme étant toutefois légèrement moins marqué ces dernières années (+12,4 % par an en moyenne entre 2016 et 2018). Il s'agit essentiellement d'actes de pédicure pour diabétiques.

Les dépassements liés aux actes des pédicures-podologues ont baissé de façon marquée ces dernières années : ceux-ci représentent 10,0 % des honoraires de base en 2018 selon les données de la base Assurance maladie – offre de soins (AMOS), contre 25,2 % en 2014. En 2016 (dernière année disponible), environ 13 800 pédicures-podologues sont recensés en France métropolitaine et 220 dans les DROM. Entre 2009 et 2016, le nombre de pédicures-podologues a progressé de 3,0 % par an en moyenne.

1. En juillet 2017, un avenant à la convention nationale des orthophonistes libéraux a été signé par la Fédération nationale des orthophonistes et l'Union nationale des caisses d'Assurance maladie (Uncam). Cet accord prévoit les mises en œuvre progressives entre 2018 et 2020 de plusieurs revalorisations de cotations d'actes du bilan orthophonique ainsi que la mise en place de forfaits et majorations visant à valoriser l'activité des orthophonistes et soutenir leur implication dans certaines prises en charge. L'indice des prix ne prend pas en compte les changements de cotation des actes mais uniquement la valorisation des lettres clés : les changements de cotations se traduisent en conséquence par un pur effet de volume.

2. En avril 2017, un accord a été conclu entre le Syndicat national autonome des orthoptistes et l'Uncam, prévoyant une revalorisation en 2018 et 2019 de la cotation de certains actes, ainsi que la mise en place de mesures visant à favoriser l'exercice des orthoptistes dans les zones déficitaires en offre de soins visuels. Comme pour les orthophonistes, l'indice des prix prend uniquement en compte la valorisation des lettres clés.

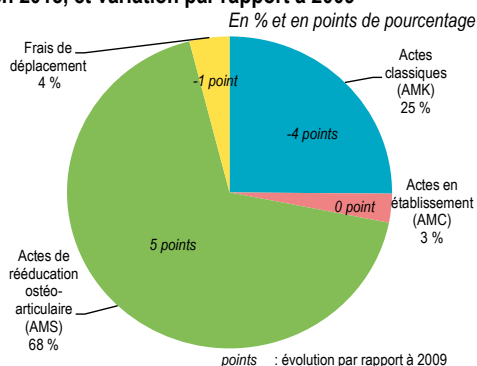
Tableau 1 Consommation des autres soins d'auxiliaires médicaux

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Consommation totale (en millions €)	5 289	5 459	5 627	5 965	6 317	6 607	6 817	7 110	7 333	7 577
Masseurs-kinésithérapeutes	4 394	4 514	4 634	4 913	5 191	5 429	5 596	5 833	6 011	6 175
Orthophonistes	773	815	856	906	965	1 007	1 040	1 085	1 121	1 147
Orthoptistes	111	116	122	128	140	147	153	160	166	217
Pédicures-podologues	11	13	16	18	20	24	28	31	35	39
Valeur	2,4	3,2	3,1	6,0	5,9	4,6	3,2	4,3	3,1	3,3
Évolution du total (en %)										
Prix	0,0	0,0	0,0	2,6	3,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Volume	2,4	3,2	3,1	3,3	2,4	4,6	3,2	4,3	3,1	3,3

Note > L'activité des pédicures-podologues retrace uniquement les actes prescrits par un médecin et pris en charge par la Sécurité sociale.

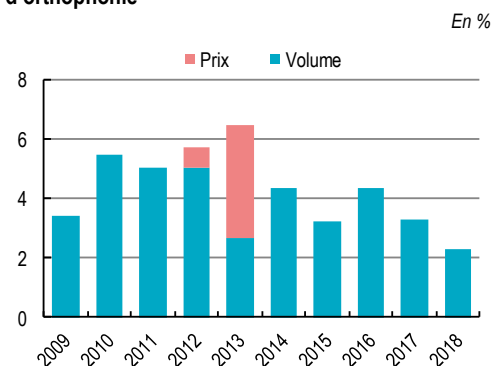
Les rémunérations perçues par les orthophonistes au titre de l'option démographie représentent moins de 1 million d'euros en 2018. Elles sont retracées dans le poste « contrats et autres soins » (voir annexe tableaux détaillés).

Sources > DREES, comptes de la santé ; Insee pour l'indice des prix à la consommation.

Graphique 1 Structure des dépenses remboursables de soins de masso-kinésithérapie en 2018, et variation par rapport à 2009


Champ > France, assurés du régime général.

Source > CNAM.

Graphique 2 Évolution des soins d'orthophonie


Sources > DREES pour les volumes ; Insee pour les prix.

Tableau 2 Effectifs d'auxiliaires médicaux

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	Évolution 2018/2017 (%)	Part des femmes en 2018 (%)
Métropole												
Masseurs-kinésithérapeutes	68 923	70 780	72 870	75 304	78 061	80 740	83 479	85 086	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Orthophonistes	19 247	19 963	20 611	21 283	22 070	22 827	23 726	24 699	24 828	25 541	2,9	96,9
Orthoptistes	3 232	3 396	3 566	3 736	3 922	4 086	4 302	4 529	4 751	5 055	6,4	88,5
Pédicures-podologues	11 299	11 579	11 911	12 247	12 660	13 055	13 446	13 823	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
dont libéraux												
Masseurs-kinésithérapeutes	54 274	55 763	57 370	59 360	61 618	63 918	66 309	68 160	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Orthophonistes	15 384	16 058	16 632	17 176	17 773	18 391	19 149	20 000	20 084	20 627	2,7	97,0
Orthoptistes	2 304	2 396	2 487	2 593	2 660	2 743	2 793	2 850	2 916	3 021	3,6	89,4
Pédicures-podologues	11 092	11 371	11 695	12 029	12 430	12 817	13 201	13 575	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
DROM												
Masseurs-kinésithérapeutes	1 922	2 070	2 294	2 474	2 698	2 879	2 980	2 905	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Orthophonistes	516	560	609	619	674	694	740	768	779	795	2,1	96,1
Orthoptistes	80	84	89	90	94	99	107	114	125	130	4,0	80,0
Pédicures-podologues	154	168	174	183	190	195	206	216	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
France												
Masseurs-kinésithérapeutes	70 845	72 850	75 164	77 778	80 759	83 619	86 459	87 991	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Orthophonistes	19 763	20 523	21 220	21 902	22 744	23 521	24 466	25 467	25 607	26 336	2,8	96,9
Orthoptistes	3 312	3 480	3 655	3 826	4 016	4 185	4 409	4 643	4 876	5 185	6,3	88,3
Pédicures-podologues	11 453	11 747	12 085	12 430	12 850	13 250	13 652	14 039	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.

Note > Les effectifs de l'année *n* correspondent aux professionnels de santé recensés aux répertoires Adeli ou RPPS au 1^{er} janvier *n*+1.

Sources > DREES, Adeli 2009-2019.